Métropole Nice Côte d'Azur
DGA Aménagement et Développement Durables
Direction de l'Aménagement et de la Planification
Service de la Planification

Plan Local d'Urbanisme Métropolitain

7. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

Liste des **emplacements réservés** pour **mixité sociale**

Approbation du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) en Conseil Métropolitain	25 \| 10 \| 2019
Arrêtés des mises à jour n°1, n°2, n°3, n°4, n°5 et n°6	21 \| 08 \| 2020 ; 04 \| 06 \| 2021 24 \| 09 \| 2021 ; 18 \| 07 \| 2022 13 \| 10 \| 2023 et 10 \| 09 \| 2025
Approbation de la Modification Simplifiée n°1 du PLUm en Conseil Métropolitain	21 \| 10 \| 2021
Approbation de la Modification de Droit Commun n°1 du PLUm en Conseil Métropolitain	06 \| 10 \| 2022
Approbation en Conseil Métropolitain des Déclarations de Projet n°1et n°2 valant MEC du PLUm Nice – Pôle Santé et Levens – Collège	14 \| 12 \| 2022
Approbation en Conseil Métropolitain de la Déclaration de Projet n°3 valant MEC du PLUm Beaulieu – Villa Eiffel	27 \| 03 \| 2023
Approbation en Conseil Métropolitain de la Déclaration de Projet n°4 valant MEC du PLUm Levens – Centrale photovoltaïque	25 \| 09 \| 2023
Arrêté Préfectoral de la DUP pour création de la ligne T4 du tramway emportant MEC du PLUm	26 \| 10 \| 2023
Approbation en Conseil Métropolitain de la Déclaration de Projet n°5 valant MEC du PLUm Nice – Brancolar (reconversion du site ENEDIS)	30 \| 11 \| 2023
Approbation de la Modification Simplifiée n°2 du PLUm en Conseil Métropolitain	30 \| 11 \| 2023
Approbation de la Modification Simplifiée n°3 du PLUm en Conseil Métropolitain	11 \| 07 \| 2025
Arrêté Préfectoral de la DUP pour création d'un nouveau groupe scolaire « Les Bleuets » dans le quartier de l'Ariane	20 \| 02 \| 2026
Arrêté Préfectoral de la DUP au bénéfice de la commune de Saint-Martin-Vésubie pour le projet de reconstruction du cimetière communal	04 \| 03 \| 2026
Arrêté Préfectoral de la DUP au bénéfice de la Métropole Nice Côte d'Azur pour la creation de la ligne 5 du tramway emportant MEC du PLUm	27 \| 07 \| 2026

Liste des emplacements réservés
"mixité sociale"

Commune de CAGNES-SUR-MER

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ENTRE LE CHEMIN DES PRESSES ET L'AVENUE DU MERCANTOUR	Métropole Nice Côte d'Azur	9370
MS02	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ENTRE L'AVENUE DU CHEIRON ET L'AVENUE DU MERCANTOUR	Métropole Nice Côte d'Azur	24976
MS03	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	NORD DE LA ZAC SUDALPARC - AVENUE DES ALPES	Métropole Nice Côte d'Azur	49681
MS04	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ENTRE L'AVENUE DES ALPES ET L'AVENUE DU DOCTEUR DONAT	Métropole Nice Côte d'Azur	3888
MS05	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ENTRE L'AVENUE DES ALPES ET L'AVENUE DE GRASSE (ANGLE CHEMIN FLEURI)	Métropole Nice Côte d'Azur	8449
MS06	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ENTRE L'AVENUE DES ALPES ET LE MALVAN	Métropole Nice Côte d'Azur	7321
MS07	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AVENUE DE GRASSE	Métropole Nice Côte d'Azur	5337
MS08	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	CH DE LA MINOTERIE ENTRE AV GERMAINE ET CH CERAMIQUE - AV. GERMAINE - GDS PLANS	Métropole Nice Côte d'Azur	4252
MS09	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ANGLE CHEMIN DE LA MINOTERIE ET L'AVENUE GERMAINE	Métropole Nice Côte d'Azur	6468
MS10	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	CHEMIN DE LA DESTOURBE	Métropole Nice Côte d'Azur	2056

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS11	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AVENUE DE NICE (ANGLE JEAN NEGRE)	Métropole Nice Côte d'Azur	4602
MS13	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	FRICHE LAMBERT	Métropole Nice Côte d'Azur	1294
MS14	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AVENUE DE VERDUN A PROXIMITE DU CINEMA	Métropole Nice Côte d'Azur	1032
MS15	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AVENUE DE LA GAUDE	Métropole Nice Côte d'Azur	1692
MS16	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AVENUE AUGUSTE RENOIR	Métropole Nice Côte d'Azur	378
MS17	35% MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX EN ACCESSION (BRS)	PLACE SAINTE-LUCE	Métropole Nice Côte d'Azur	5535

Liste des emplacements réservés
"mixité sociale"

Commune de CAP D'AIL

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	35 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	7 AVENUE GENERAL DE GAULLE	Métropole Nice Côte d'Azur	1952
MS02	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	MOYENNE CORNICHE (NORD)	Métropole Nice Côte d'Azur	4580

Liste des emplacements réservés
"mixité sociale"

Commune de CARROS

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	20 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	LES PLANS DE CARROS : LOU COULETAS	Métropole Nice Côte d'Azur	45647
MS02	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DONT 10 % MINIMUM EN ACCESSION SOCIALE	CARROS-LE-NEUF	Métropole Nice Côte d'Azur	8361

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	20 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE 16 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	BOULEVARD MARECHAL LECLERC	Métropole Nice Côte d'Azur	9676
MS02	20 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE 5 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	PIED DE VILLAGE "CHEVAL BLANC"	Métropole Nice Côte d'Azur	808
MS03	20 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE 2 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	PIED DU VILLAGE, BATIMENT COMMUNAL	Métropole Nice Côte d'Azur	388
MS04	20 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE 4 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	TERRAIN SNCF	Métropole Nice Côte d'Azur	430
MS05	15 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE 3 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	PIED DE VILLAGE - EX-GENDARMERIE	Métropole Nice Côte d'Azur	637
MS06	L'OPERATION DEVRA COMPORTER AU MINIMUM 4 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	SITE VILLAGE – BOULANGERIE	Métropole Nice Côte d'Azur	362

Liste des emplacements réservés
"mixité sociale"

Commune de GATTIÈRES

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	30 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	FONT CAILLOURE BAS	Métropole Nice Côte d'Azur	10863
MS02	30 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	LA BASTIDE LOTISSEMENT	Métropole Nice Côte d'Azur	1852
MS03	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	CENTRE VILLAGE - LES RESTANQUES	Métropole Nice Côte d'Azur	6132
MS04	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	CENTRE VILLAGE - LA VIGNASSE	Métropole Nice Côte d'Azur	3026
MS05	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	FONT CAILLOURE HAUTS DE SAINTE ESTEVE	Métropole Nice Côte d'Azur	8235
MS06	L'OPERATION DEVRA COMPORTER ENVIRON 50 LOGEMENTS DONT 20 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	FONT CAILLOURE PLAN DE GATTIERES	Métropole Nice Côte d'Azur	14593
MS07	35 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	NOTRE DAME	Métropole Nice Côte d'Azur	13976
MS08	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	BAS DES CONDAMINES	Métropole Nice Côte d'Azur	2869
MS09	30 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	LES CONDAMINES	Métropole Nice Côte d'Azur	12065
MS10	35 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	LES CONQUES	Métropole Nice Côte d'Azur	2926

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	90 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ROUTE DE SAINT-LAURENT, « LES AMBONETS »	Métropole Nice Côte d'Azur	9062
MS02	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ALLEE HECTOR PINTUS « VAQUIERES »	Métropole Nice Côte d'Azur	2682
MS03	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ROUTE DE SAINT-LAURENT « VAQUIERES »	Métropole Nice Côte d'Azur	16168
MS04	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ROUTE DE SAINT-LAURENT, « PLAN DU BOIS »	Métropole Nice Côte d'Azur	62803
MS06	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ROUTE DE SAINT-LAURENT, « VAQUIERES »	Métropole Nice Côte d'Azur	6507
MS07	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ROUTE DE SAINT-JEANNET, « SUY BLANC »	Métropole Nice Côte d'Azur	10958

Liste des emplacements réservés
"mixité sociale"

Commune d'ISOLA

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (POTENTIEL ESTIME DE 40 LLS)	SECTEUR COMPRIS ENTRE LES IMMEUBLES DES CHARDELLES ET LE CENTRE DE SECOURS	Métropole Nice Côte d'Azur	2901

Liste des emplacements réservés
"mixité sociale"

Commune de LEVENS

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	30 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	PLAN DU VAR	Métropole Nice Côte d'Azur	1919

Liste des emplacements réservés
"mixité sociale"

Commune de NICE

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 40 % EN ACCESSION SOCIALE	BON VOYAGE - 182 ROUTE DE TURIN	Métropole Nice Côte d'Azur	1592
MS02	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	84, 92 AVENUE DE LA CALIFORNIE	Métropole Nice Côte d'Azur	2361
MS03	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	17, 21 AVENUE RAYMOND COMBOUL	Métropole Nice Côte d'Azur	1467
MS04	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	235 AVENUE DE LA MADELEINE	Métropole Nice Côte d'Azur	3439
MS05	30 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	COL DE BAST	Métropole Nice Côte d'Azur	5609
MS06	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DONT A MINIMA LA MOITIE EN LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	84 BOULEVARD PAPE JEAN XXIII	Métropole Nice Côte d'Azur	2258
MS07	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	11, 13 RUE DE BELGIQUE	Métropole Nice Côte d'Azur	562
MS08	60 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	RUE DU DOCTEUR PIERRE RICHELMI ET RUE GASIGLIA	Métropole Nice Côte d'Azur	1701
MS09	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	SAINT-ANTOINE-DE-GINESTIERE	Métropole Nice Côte d'Azur	1953
MS10	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	4 RUE SORGENTINO	Métropole Nice Côte d'Azur	1361

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS11	60 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	85, 93 BOULEVARD DE CESSOLE	Métropole Nice Côte d'Azur	935
MS12	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	336 AVENUE SAINTE MARGUERITE	Métropole Nice Côte d'Azur	3917
MS13	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	40 RUE CLEMENT ROASSAL	Métropole Nice Côte d'Azur	155
MS14	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 40 % EN ACCESSION SOCIALE	58, 60 ROUTE DE TURIN	Métropole Nice Côte d'Azur	2557
MS15	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	22 RUE DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD	Métropole Nice Côte d'Azur	290
MS16	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	SAINT-ANTOINE-DE-GINESTIERE - CHEMIN DE MASCON	Métropole Nice Côte d'Azur	8269
MS17	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	RUES ARSON / FODERE	Métropole Nice Côte d'Azur	1819
MS18	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	CHEMIN DU CANAL DES ARROSANTS	Métropole Nice Côte d'Azur	2592
MS19	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	16 RUE PERTINAX	Métropole Nice Côte d'Azur	374
MS20	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 40 % EN ACCESSION SOCIALE	ILOT ROUTE DE TURIN / PLACE DE TENDE	Métropole Nice Côte d'Azur	1831

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS21	30 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	29 ET 33 BOULEVARD SAINT ROCH - 36 RUE SORGENTINO	Métropole Nice Côte d'Azur	2523
MS22	55 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	12- 16 RUELLE DE LA CITE DE L'EAU FRAICHE	Métropole Nice Côte d'Azur	1073
MS23	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	57, 59 RUE ARSON	Métropole Nice Côte d'Azur	791
MS24	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	34 BOULEVARD DE RIQUIER	Métropole Nice Côte d'Azur	1179
MS25	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	41 RUE BARBERIS	Métropole Nice Côte d'Azur	638
MS26	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	3, 41, 43 RUE AUGUSTE RAYNAUD	Métropole Nice Côte d'Azur	677
MS27	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	38 RUE AUGUSTE GAL ET 16 RUE THEODORE GASIGLIA	Métropole Nice Côte d'Azur	339
MS28	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	160, 162 BOULEVARD DE CESSOLE	Métropole Nice Côte d'Azur	565
MS29	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	10 ET 13 RUE CLEMENT ADER	Métropole Nice Côte d'Azur	976
MS30	60 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	1 AVENUE MARECHAL FOCH	Métropole Nice Côte d'Azur	3629

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS31	60 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	168 AVENUE SAINTE MARGUERITE, CASERNE AUSSEUR	Métropole Nice Côte d'Azur	19776
MS32	70 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	3 RUE TRACHEL	Métropole Nice Côte d'Azur	953
MS33	80 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	43 RUE VERNIER	Métropole Nice Côte d'Azur	374
MS35	60 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	27 RUE HOTEL DES POSTES	Métropole Nice Côte d'Azur	1540
MS36	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	12 AVENUE DE LA REPUBLIQUE, RUE CAISSOTTI	Métropole Nice Côte d'Azur	626
MS37	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	86 RUE DE FRANCE	Métropole Nice Côte d'Azur	394
MS38	60 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	17 AVENUE VILLERMONT	Métropole Nice Côte d'Azur	451
MS39	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	6 RUE CHARLES PEGUY	Métropole Nice Côte d'Azur	1111
MS40	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	20, 26 AVENUE CYRILLE BESSET	Métropole Nice Côte d'Azur	325
MS41	60 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	84 ROUTE DE TURIN	Métropole Nice Côte d'Azur	814

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS42	25 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	ZAC NICE MERIDIA, SECTEUR "SAINTE MARGUERITE"	EPA PLAINE DU VAR	1664
MS43	25 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	ZAC NICE MERIDIA, SECTEUR "RENAULT"	EPA PLAINE DU VAR	22190
MS44	25 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	ZAC NICE MERIDIA, SECTEUR "NICE MATIN"	EPA PLAINE DU VAR	5741
MS45	25 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	ZAC NICE MERIDIA, SECTEUR "CENTRAL"	EPA PLAINE DU VAR	2430
MS46	25 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	ZAC NICE MERIDIA, SECTEUR "CENTRAL"	EPA PLAINE DU VAR	2425
MS47	25 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	ZAC NICE MERIDIA, SECTEUR "CENTRAL"	EPA PLAINE DU VAR	3751
MS48	25 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	ZAC NICE MERIDIA, SECTEUR "CENTRAL"	EPA PLAINE DU VAR	1750
MS49	25 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	ZAC NICE MERIDIA, SECTEUR "CENTRAL"	EPA PLAINE DU VAR	4502
MS50	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	27 ROUTE DE CANTA GALET	Métropole Nice Côte d'Azur	1662
MS51	40% MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER DESTINEE AU LOGEMENT SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	BD PAUL MONTEL / CH. DU FUONT DES ISCLES	Métropole Nice Côte d'Azur	15559
MS53	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER DE L'OPERATION SERA REALISEE EN ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE	2 ET 4 AVENUE HENRY MUSSO	Métropole Nice Côte d'Azur	1649

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS55	30 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION DESTINEE AU LOGEMENT SERA AFFECTEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 20 % EN ACCESSION SOCIALE	LE COLLET DE SAINT VERAN - SAINT-ISIDORE	Métropole Nice Côte d'Azur	20068
MS56	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX REPARTIS COMME SUIT : 50 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 50 % EN ACCESSION SOCIALE	ILOT MARCEAU	Métropole Nice Côte d'Azur	8239
MS57	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX REPARTIS COMME SUIT : 50 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 50 % EN ACCESSION SOCIALE	RUE DE ROQUEBILLIERE, CASERNE AUVARE	Métropole Nice Côte d'Azur	21131
MS58	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX REPARTIS COMME SUIT : 50 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 50 % EN ACCESSION SOCIALE	AVENUE THIERS	Métropole Nice Côte d'Azur	9397
MS59	50 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	ROUTE DE TURIN – IMPASSE GUIDOTTI	Métropole Nice Côte d'Azur	3533
MS60	30 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION DESTINEE AU LOGEMENT SERA AFFECTEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 20% EN ACCESSION SOCIALE	BD. PAUL MONTEL / AV. YVONNE VITTONE	Métropole Nice Côte d'Azur	10268

Liste des emplacements réservés
"mixité sociale"

Commune de SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AI 468, 528 et 530	Métropole Nice Côte d'Azur	699
MS02	30 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AI 503	Métropole Nice Côte d'Azur	1308
MS03	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AI 368 et 370 Secteur de la Puncia	Métropole Nice Côte d'Azur	982

Liste des emplacements réservés
"mixité sociale"

Commune de SAINT-JEANNET

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	33 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	VILLAGE FERRAGE	Métropole Nice Côte d'Azur	7014
MS03	32 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	PEYRON ET PRE	Métropole Nice Côte d'Azur	10586
MS04	33 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	PEYRON ET PRE	Métropole Nice Côte d'Azur	3247
MS05	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	NORD DU COLLEGE	Métropole Nice Côte d'Azur	2696
MS06	30 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	NORD DU COLLEGE	Métropole Nice Côte d'Azur	21519
MS07	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	VILLAGE VALLON	Métropole Nice Côte d'Azur	1431

Liste des emplacements réservés
"mixité sociale"

Commune de SAINT-LAURENT-DU-VAR

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	NOTRE DAME	Métropole Nice Côte d'Azur	1238
MS02	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	LE JAQUON	Métropole Nice Côte d'Azur	2915
MS03	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	LES PLANS	Métropole Nice Côte d'Azur	686
MS04	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	LES VESPINS	Métropole Nice Côte d'Azur	3531
MS05	30 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	SQUARE BENES	Métropole Nice Côte d'Azur	2194
MS06	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	LES PLANS	Métropole Nice Côte d'Azur	1771
MS07	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	LES RASCAS - 2 CHEMIN DES RASCAS	Métropole Nice Côte d'Azur	1521

Liste des emplacements réservés "mixité sociale"

Commune de TOURRETTE-LEVENS

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	B1326 et B1327	Métropole Nice Côte d'Azur	1983

Liste des emplacements réservés
"mixité sociale"

Commune de LA TRINITÉ

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	30 % MINIMUM DU NOMBRE DE LOGEMENTS TOTAL DE L'OPERATION SERA AFFECTE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	DESCOURS - GENERAL DE GAULLE	Métropole Nice Côte d'Azur	3122
MS02	30 % MINIMUM DU NOMBRE DE LOGEMENTS TOTAL DE L'OPERATION SERA AFFECTE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	ROSTIT - GENERAL DE GAULLE	Métropole Nice Côte d'Azur	2600
MS04	40 % MINIMUM DU NOMBRE DE LOGEMENTS TOTAL DE L'OPERATION SERA AFFECTE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX, REPARTIS EN 30% DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 10% DE LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE	SITE CHAPUS - BD DU GENERAL DE GAULLE	Métropole Nice Côte d'Azur	9858
MS05	40% MINIMUM DU NOMBRE DE LOGEMENTS TOTAL DE L'OPERATION SERA EFFECTE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX, REPARTIS EN 30% DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 10% DE LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE	SITE JAURES - BD FRANCOIS SUAREZ	Métropole Nice Côte d'Azur	5381
MS06	40% MINIMUM DU NOMBRE DE LOGEMENTS TOTAL DE L'OPERATION SERA EFFECTE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX, REPARTIS EN 30% DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 10% DE LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE	SITE SUAREZ - BD FRANCOIS SUAREZ	Métropole Nice Côte d'Azur	2945
MS07	40% MINIMUM DU NOMBRE DE LOGEMENTS TOTAL DE L'OPERATION SERA EFFECTE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX, REPARTIS EN 30% DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 10% DE LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE	SITE ROMA - BD DU GENERAL DE GAULLE	Métropole Nice Côte d'Azur	1151
MS08	40% MINIMUM DU NOMBRE DE LOGEMENTS TOTAL DE L'OPERATION SERA EFFECTE A LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX, REPARTIS EN 30% DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ET 10% DE LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE	SITE CTM - CHEMIN DE L'OLIVAIE	Métropole Nice Côte d'Azur	1015

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	CHEMIN DU MALBOSQUET	Métropole Nice Côte d'Azur	6876
MS02	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AVENUE LECLERC	Métropole Nice Côte d'Azur	1770
MS04	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	TERRAIN COMMUNAL CD 93P	Métropole Nice Côte d'Azur	2553
MS05	50 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AVENUE JOFFRE	Métropole Nice Côte d'Azur	1928
MS06	40 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	CHAGALL	Métropole Nice Côte d'Azur	20653
MS07	45 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	CHEMIN DE LA GAUDE	Métropole Nice Côte d'Azur	4119
MS08	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AVENUE DU GENERAL LECLERC	Métropole Nice Côte d'Azur	1729
MS09	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	AVENUE MEYERE	Métropole Nice Côte d'Azur	4191
MS10	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	CHEMIN DES MEILLIERES OUEST	Métropole Nice Côte d'Azur	6310

Nom de l'ER	Règle	Lieu	Bénéficiaire de l'ER	Surface (m²)
MS01	50 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	BORDURE DU CHEMIN DE FER	Métropole Nice Côte d'Azur	3939
MS03	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATION SERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	VILLA CESAR - AVENUE DE LA GRANDE BRETAGNE	Métropole Nice Côte d'Azur	540
MS04	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATIONSERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	9 AVENUE SADI CARNOT	Métropole Nice Côte d'Azur	273
MS05	100 % DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATIONSERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	5 AVENUE GENERAL GALLIENI	Métropole Nice Côte d'Azur	224
MS06	60 % MINIMUM DE LA SURFACE DE PLANCHER TOTALE DE L'OPERATIONSERA DESTINEE A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX	CHEMIN DU LAZARET - CITE ROCHAMBEAU	Métropole Nice Côte d'Azur	13377
MS07	100 % DES LOGEMENTS DE L'EHPAD SERONT DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX, LOGEMENT DE FONCTION NON COMPRIS	ESCALINADA – EHPAD	Métropole Nice Côte d'Azur	3701